



Préparation aux examens : certification FLS, habilitation DELF

| PARCOURS | La certification complémentaire en Français Langue Seconde | |
|--|---|---|
| <p>Année 1 Module 1</p> <p>Informations sur la certification FLS</p> | <p>Candidature individuelle. Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les attentes de l'examen de la certification complémentaire français langue seconde et savoir se préparer. • Un parcours m@gistere construit par le CASNAV est proposé pour un temps d'auto-formation. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Durée : 6 heures en autonomie selon les candidats. ➤ Deux dates facultatives proposées aux inscrits pour une visio qui conclura le parcours et permettra de répondre aux questions des futurs candidats à cet examen cadré par la note de service n° 2019-104 du 16-7-2019. | <p>https://magistere.education.fr/ac-normandie/course/view.php?id=5950 A disposition et ouvert en continu</p> |
| <p>Année 1 Module 2</p> <p>Préparer la certification FLS</p> | <p>Public : Enseignants premier et second degré accueillant des élèves allophones et souhaitant passer la certification pour valider leurs compétences de prise en charge des élèves allophones. Candidature Individuelle. Objectifs : Préparer la certification FLS module 2.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenu théorique et auto-formation : apprentissage d'une langue étrangère, le CERCRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), différenciation FLE (Français Langue Etrangère)/FLS (Français Langue Seconde)/FLsco (Français Langue de Scolarisation)/, prendre en compte le plurilinguisme des EANA, évaluer... - Cadre réglementaire et institutionnel. - Temps d'observation de classe accueillant des élèves allophones et en UPE2A. <p>Nombre d'heures : 18h.</p> | <p>N° : 62144</p> |
| <p>Année 2 Module 3</p> <p>Préparer la certification FLS</p> | <p>Public : Candidatures désignées parmi les candidats ayant suivi les modules 1 et 2 et qui sont inscrits à l'examen de la certification complémentaire FLS auprès de la division des examens et concours (DEC). Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer l'examen. - Aide à la rédaction du dossier : identifier une problématique et lier la théorie à sa pratique pédagogique. - Préparer l'oral de l'examen. <p>Nombre d'heures : 6 heures. Périodes : novembre pour l'aide à la rédaction, janvier pour l'oral</p> | <p>N° : 62144</p> |
| <p>Dates d'inscription à l'examen : du <u>03/10/2022</u> au <u>14/11/2022</u>.</p> | <p>Lien : https://w3.ac-rouen.fr/efformulaire/?data=DEC+InscriptionCertificationsComplementaires</p> | <p>Mail : dec-concours4-rouen@ac-normandie.fr</p> |

| PARCOURS METIER | HABILITATION au DELF | N° Inscription-PAF |
|---|---|--|
| <p>HABILITER des correcteurs-examineurs DELF</p> | <p>Public désigné : 1^{er} et 2nd degrés selon les critères établis par France Education International,</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former des correcteurs examinateurs pour la passation du DELF scolaire (diplôme d'études en langue française). <p>Le DELF est un diplôme officiel, harmonisé sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues. Ce diplôme est reconnu dans le monde entier, et il est valable à vie. Le DELF scolaire est délivré par l'Education Nationale.</p> <p>Une habilitation de correcteur-examineur est réglementée par France Education International et est obligatoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenu validé par France Education International : Connaissances du cadre institutionnel. Connaissances du CECRL. Exercices pratiques sur les trois niveaux du DELF scolaire A1 A2 B1. Chaque module alterne entre des phases collectives de découverte et de réflexion, des séances individuelles et de groupe pour les corrections, des séances de restitution et de confrontation des évaluations. <p>Un test individuel clôture les modules de formation. Il consiste en l'évaluation de productions écrites et/ou orales de candidats.</p> <p>L'habilitation est validée par FEI et est valable 5 ans. Les candidats seront convoqués chaque année par la DEC pour les épreuves du DELF en mai.</p> <p>Nombre d'heures : 15h (2 jours plus une demi-journée pour la passation de l'habilitation) en présentiel.</p> | <p>Les enseignants intéressés et qui souhaiteraient passer l'habilitation doivent adresser leur demande à : draio-casnav@ac-normandie.fr</p> |
| <p>REHABILITER des correcteurs-examineurs DELF</p> | <p>Public désigné : enseignants déjà habilités dont l'habilitation ne sera plus valable en 2022.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réhabiliter les correcteurs –examineurs pour faire passer l'examen du DELF selon le cadre institutionnel, l'habilitation étant valable 5 ans. - réactiver ses connaissances, rappel du cadre pédagogique et institutionnel de cet examen. - passation du test pour valider la réhabilitation. <p>Le contenu est validé par France Education International.</p> <p>Nombre d'heures : 6 heures.</p> | <p>Les enseignants doivent se faire connaître auprès du CASNAV à l'adresse suivante : draio-casnav@ac-normandie.fr</p> |

LES MODULES PONCTUELS

| MODULE | OEPRE | N° Inscription-PAF |
|---|--|---|
| Accompagner les dispositifs OEPRE | Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les intervenants des ateliers, en les formant selon les attentes de ce dispositif interministériel conformément au BO. - Prendre en charge des apprenants en situation d’alphabétisation (Marion AGUILAR). - Etre capable d’évaluer, d’adapter les contenus et les modalités selon les profils et le contexte. - Echanger sur ses pratiques. - Mobiliser les outils de la communication interculturelle dans l’accueil et l’accompagnement des publics (ADRIC). | Public désigné : les intervenants des ateliers OEPRE inter-catégoriel Les enseignants souhaitant participer aux ateliers OEPRE doivent se faire connaître auprès du CASNAV à l’adresse suivante : draio-casnav@ac-normandie.fr |
| MODULE | FORMATION DES ENSEIGNANTS accueillant des EANA | N° Inscription-PAF |
| Créer une séquence médiatisée destinée aux EANA | Public désigné. Public : enseignant UPE2A second degré ou enseignants accueillant des EANA en classe Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir une séquence pédagogique médiatisée en FLS. - Repérer, identifier et formuler son besoin, concevoir son scénario pédagogique, médiatiser le contenu produit. | Pour tout renseignement : florian.monot01@ac-normandie.fr |
| EANA créer une séquence numérique PARCOURS METIERS T1 Sensibilisation T2 Approfondissement T3 Expertise | Candidature individuelle Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir une séquence pédagogique médiatisée en FLS. - Repérer, identifier et formuler son besoin, concevoir son scénario pédagogique, médiatiser le contenu produit. | N° : 63723 Pour tout renseignement : florian.monot01@ac-normandie.fr |
| <p>Pour toute demande de stage de proximité (BEF/interétablissement) veuillez renseigner la demande via le lien : https://ppe.orion.education.fr/normandie/itw/answer/s/vSihWbO1vH/k/PRAF22-23_formations_de_proximite</p> <p>ou contacter draio-casnav@ac-normandie.fr</p> | | |